Image not found or type unknown

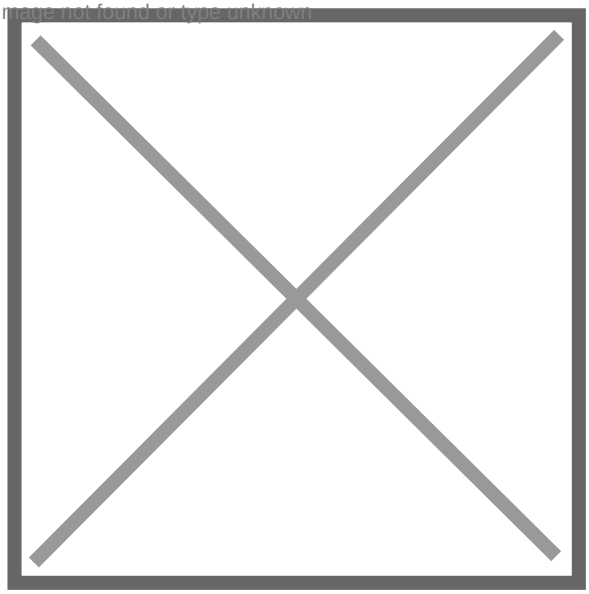

Partie civile jamais convoqué

Par **Thierry35800**, le **13/05/2015** à **11:24**

Bonjour,

J'ai été victime d'une escroquerie et j'ai déposé plainte en me portant partie civile.
Cela fait 2 ans et je n'ai jamais eut aucune nouvelles et aucun courrier de l'administration ???
(Je sais que d'autres victimes ont étés convoquées)

Ma protection juridique ne pouvant intervenir que si je suis convoqué en tant que partie civile et j'ai peur que cela n'arrive jamais !

Tous mes appels se concluent par "nous ne donnons d'information il faut écrire " et mes maintes courrier n'ont jamais étés honorés de la moindre réponse !

Est ce normal ?

Par **alterego**, le **13/05/2015** à **17:59**

Bonjour,

Auprès de qui et comment avez-vous déposé plainte ?

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés